

## Globalisation, changement climatique et Etat-nation – Vers une « gouvernance cosmopolite » ?

Stefan Aykut, doctorant en 2<sup>e</sup> année au Centre Alexandre Koyré, EHESS, Paris

Mes recherches ces dernières années portaient sur trois questionnements autour du changement climatique, sa gestion politique et son traitement scientifique. Le premier axe de recherche est celui des *discours et de l'expertise sur le climat*. Il s'agit d'une étude comparative du traitement de la question dans les médias et dans les comités d'expertise, qui essaye de retracer l'émergence (ou non) d'un « consensus » autour de la question climatique. Quels acteurs contribuent au débat, comment sont formés les commissions et comités d'expertise, comment finalement interagissent politiques et sciences pour établir le « cadrage » de l'objet « changement climatique » ? Un deuxième sujet de mes recherches est celui des *événements extrêmes climatiques* et de leur relation au débat du changement climatique. Il s'agissait de montrer à partir d'exemples concrets (la « grande crue » en Allemagne en 2002, la canicule en France en 2003 et « Katrina » aux Etats-Unis en 2005), comment la perception des événements extrêmes a changée ces dernières années, mais aussi quelles différences persistent dans les perceptions et débats des pays concernés par des catastrophes naturelles. Si ces deux premiers sujets ont un cadrage « local » ou national, le troisième questionnement tourne autour de l'émergence d'un nouveau type de politique résolument « globale », la « *diplomatie environnementale* », et plus spécifiquement « *diplomatie climatique* », à l'œuvre dans les négociations internationales lors des grands sommets onusiens et des COP/MOP du protocole de Kyoto, mais aussi dans la politique Européenne, et dans les déclarations solennelles des chefs d'État. La formulation d'objectifs stratégiques dans le champ climatique résulte de la pression publique dans un pays, et des intérêts nationaux dans d'autres domaines, comme la politique énergétique. Des différences dans les politiques climatiques peuvent ainsi être attribuées à ces facteurs bien connus des sciences politiques, mais aussi à des différences d'appréciation du problème du réchauffement global, dû aux cadrages scientifiques nationaux. Ce qui est important dans ce contexte, est la question du *leadership* : pourquoi des pays se positionnent-ils en précurseurs ou en « retardataire » sur la scène climatique internationale ?

### *Globalisation et la thèse du « State Retreat »*

Ces recherches, aussi différents que puissent paraître les angles d'analyse et les objets d'études, s'inscrivent plus largement dans la discussion sur la globalisation et la société du

risque et posent de façon récurrente le problème de l'Etat-nation dans le nouveau contexte de « gouvernance globale ». D'une manière générale, les résultats de mes études ne confortent pas une certaine vision de la globalisation, très en vogue dans les sciences politiques des années 90, qui continue à influencer sur le débat après ces années d'euphorie néolibérale et « post-historique » (Fukuyama 1992). Les années après la fin de la guerre froide avaient en effet vu l'émergence du paradigme du « *State Retreat* » (Strange 1996), repris sous différentes formes dans sa version pessimiste comme « *la fin de la politique* » (Boggs 2000), plus positivement comme « *constellation post-nationale* » (Habermas 1998) ouvrant la voie à une « *gouvernance cosmopolitique* » (Held 1995). Pour la plupart de ces auteurs, le changement qui transforme le système international des Etats-nations souverains, hérité du système westphalien, en un système (souhaitable ou non) de *gouvernance globale*, est une « conséquence de la modernité » (cette idée se trouve déjà exprimée chez Giddens 1990), et décrit donc une tendance inévitable de notre temps. Les Etat-nations sont, d'après cette logique, dans une crise durable de légitimité, parce qu'ils ne sont plus maîtres de leur propre destin. Il semble y avoir un décalage entre « *l'idée que l'Etat est en principe capable de déterminer son propre futur, et l'économie mondiale, l'organisation internationale, les institutions régionales et globales, le droit international, et les alliances militaires qui forment un ensemble qui façonne et réduit les options d'Etat-nations individuels* » (Held 1995). L'Etat-nation, incapable de contrôler les flux économiques et financiers, migratoires ou terroristes, qui ignorent les frontières et déstabilisent de régions entières, perd donc son emprise au sein même de son territoire à un moment où le nouveau système international s'avère être un système de « *contraintes mutuelles* » (Sloterdijk 2006). Comment ne pas souscrire à ce constat vu l'énorme difficulté des gouvernements de tous les couleurs politiques et dans des Etats différents de régler les problème de chômage, d'immigration clandestine ou encore de pollutions transfrontalières ? La thèse du *State Retreat* peut donc, dans l'optique de cette intervention, être brièvement résumée en trois thèses :

- déficit structurel de contrôle de l'Etat-nation face à des flux transfrontaliers d'argent, de populations, de pollutions etc.
- crise de légitimité face à l'incapacité de définir de façon souveraine son destin
- tendance à la création d'institutions de gouvernance globale, qui comblent le déficit d'efficacité des Etat-nations, tout en les contraignant davantage

Contre cette littérature souvent programmatique, mêlant parfois délibérément analyse et normativité, s'est formé un contre-courant hétérogène, qui entend démontrer que, s'il y a bien changement, il se traduit par une *transformation de l'Etat (transformation of statehood)*.

Les origines de ces réflexions datent de l'analyse de la structure de gouvernance très particulière de l'Union Européenne au début des années 90 (cf. Héritier et al. 1996), durant lequel s'est établie la notion de « *Multi-Level Governance* » (Benz 1992; Bache et al. 2004; Brunnengräber 2007). Cette notion exprime une critique plus ou moins explicite du « *mythe du retrait* » (Sorensen 2004), parce qu'en ouvrant la « *black box* » de l'Etat, elle postule l'émergence de nouvelles formes d'interactions entre Etats, qui dépassent les catégories conventionnelles des sciences politiques. Par la suite, certaines des thèses développées dans le cadre des recherches européennes prouvèrent leur efficacité aussi hors du cadre européen (Jessop 2005), ce qui conduit certains auteurs jusqu'à postuler une « *Européanisation de la Gouvernance* » internationale (Schuppert 2006). L'argument central contre la thèse du retrait, déjà affaibli vers la fin des années 90 par l'empirie des relations internationales (Deuxième guerre du Golfe, mondialisation économique stagnante et plus tard crise de l'Union Européenne) s'inscrit dans cette logique d'ouverture de la boîte noire « *Etat* » et d'analyse de l'action étatique sur plusieurs échelles : s'il y a bien transfert de compétences des Etat-nations vers des instances supranationales, il s'opère dans un but précis, avec consentement des Etats, et dans le cadre d'une structure internationale qui reste essentiellement dominée par le principe de souveraineté. Les Etats, s'ils coopèrent, le font parce qu'ils en profitent et parce que la coopération leur permet (paradoxalement) de *gagner en autonomie* dans un contexte international qui change (Altvater et al. 1996; Cerny 1997). La globalisation, même si elle dépasse certains Etats à certains moments, reste, selon cette littérature, essentiellement un produit d'accords entre Etats.

### *Société du risque et cosmopolitique*

Pour mettre un peu plus de clarté dans mes propos et de l'ordre dans ce débat très vaste, j'aimerais traiter la question de l'Etat-nation dans la globalisation à partir d'un exemple bien connu. Les thèses de Beck sur la société du risque (Beck, U 1986) sont en effet une des premières contributions majeures dans le débat de la crise de légitimité de l'Etat moderne. Ses écrits sur la cosmopolitique adaptent ses thèses à un contexte politique changée, postulant l'avènement d'une société du risque *mondiale* (Beck, U 1999b), dans laquelle la notion même du « *politique* » doit être réinventée (Beck, U 1997). Il s'agit de définir une nouvelle politique « *cosmopolite* » (Beck, U 1999c), dont le sociologue allemand donne les contours dans le « *cosmopolitan manifesto* » (Beck, U 1999a), et qui trouve son modèle existant le plus avancé dans l'agencement de gouvernance de l'Union Européenne (Beck, U et al. 2004). La structure

de l'argument de Beck s'apparente dans ce point à celui du State Retreat, sans pour autant partager le pessimisme de ce courant par rapport au futur du concept du « politique ». La thèse centrale de Beck se trouve préfigurée dans l'image du nuage de Tchernobyl, déjà dans la préface de « la société du risque » de 1986 :

*« Il y a là tout d'abord l'hybride [der Zwitter = l'hérmaphrodite] du « nuage radioactif » – cette violence civilisationnelle convertie et transformée en violence naturelle, dans laquelle l'histoire et le temps forment une unité paradoxale et supérieure. Le monde entier, interconnecté électroniquement, la fixe d'un regard fasciné. L'« espérance subsistante »<sup>1</sup> d'un « vent favorable » (les Suédois, les pauvres !) révèle plus que beaucoup de mots l'ampleur de l'impuissance d'un monde hautement civilisé qui a mobilisé barbelés et murs, militaire et police pour protéger ses frontières. » (Beck, U 1986: 9, voir aussi: 107)*

Ce passage illustre parfaitement le point de départ de la réflexion de Beck. Comme dans la première des thèses du State Retreat (sf. plus haut), Beck explique la crise de légitimité de l'Etat d'abord par son incapacité de contrôle sur son propre territoire. Les nouveaux risques – comme pour les politologues les flux financiers, migratoires, ou le nouveau terrorisme<sup>2</sup> – sont globaux, et affectent les citoyens du monde entier sans que les gouvernements puissent y trouver remède : ils doivent coopérer à grande échelle. Or une telle coopération ne va pas de soi, et représente un danger majeur, si elle court-circuite le processus démocratique :

*“Every society has, of course, experienced dangers. But the risk regime is a function of a new order: it is not national, but global. It is rather intimately connected with an administrative and technical decision-making process” (Beck, U 1999a: 4)*

C'est contre ce danger d'une technocratie globale que Beck écrit le « cosmopolitan manifesto ». Les contours de son argument sont, encore une fois, déjà perceptibles dès 1986. Ainsi, les nouveaux risques présentent des dangers *mais aussi* une chance. En rendant politique ce qui ne l'était pas (comme les définitions du risque, les seuils de nocivité, certains progrès scientifiques, etc.), il ouvre de nouveaux espace à une « Subpolitik » (« sous-politique »), et crée ainsi de nouveaux espaces politiques :

*“Here is the reason why I call myself neither an optimist nor a pessimist, but a pessimistic optimist: the world risk society is the opposite of a 'postmodern constellation'; it is a self-critical, highly political society in a new sense: the transnational dialogue of politics and democracy – perhaps even sociology – has to be reinvented.” (Beck, U 1999a: 8)*

Comme les risques dépassent les frontières étatiques, les mouvements sous-politiques doivent faire de même pour être efficaces. Beck compte ainsi parmi les théoriciens d'une

---

<sup>1</sup> « Resthoffnung », référence ironique au « Restrisiko » - risque subsistant

<sup>2</sup> Beck, bien que connu pour avoir mis l'accent sur les risques environnementaux, intègre dès 1986 des risques « sociologiques » et, plus tard, des risques de plus en plus „classiques“ dans son analyse.

« *société civile mondiale* » (Lipschutz 1992; Höffe 1999), remplaçant à long terme le système anarchique d'Etats souverains. La clef pour la formation de ces noyaux démocratiques et cosmopolites – et c'est ici que l'argument de Beck aboutit – sont les « *communautés du risque* ». Elles sont définies comme des groupements de gens qui partagent un sentiment d'exposition à certains risques, des valeurs communes concernant ces risques et donc des engagements politiques semblables pour les réduire. Elles ont le potentiel d'engendrer peu à peu, toujours selon Beck, une conscience et des parties cosmopolites, et à long terme un sentiment de « *citoyenneté mondiale* » (Weltbürgerschaft, Kant) :

“*Risk-sharing or a ‘socialization of risk’ (Elkins 1995) can, in my view, become a powerful basis of community [...] Post-national communities could thus be constructed and reconstructed as communities of risk*” (Beck, U 1999a: 16)

Chez Beck, il y a donc deux mouvements parallèles qui contribuent à l'érosion de l'Etat Nation. Les deux thèses principales sont en fait complémentaires, car une fait état de la crise de légitimité, et l'autre montre une possible voie de solution :

- d'un côté, l'Etat Nation perd sa légitimité dans la société globale du risque, parce qu'il n'est plus capable de contrôler les risques auxquelles sont exposés ses citoyens à cause de leur nature *trans-national* et *potentiellement catastrophique*
- de l'autre côté, une nouvelle force intégrative se forme globalement par des *solidarités et jugements de valeurs partagés* dans les communautés du risque. Seul une vraie « cosmopolitique », qui s'appuie sur ces communautés naissantes, et qui tient compte de leur caractère trans-national et sous-politique (Subpolitik) peut recréer des espaces démocratiques.

Un mérite des réflexions de Beck tout au long de son œuvre est qu'il s'efforce à penser la place des sciences et des techniques dans la société moderne<sup>3</sup>. Ce thème est en effet délaissé dans beaucoup d'ouvrages de sciences politiques, et le courant du « State Retreat », ainsi que ses contre-courants n'y échappent pas. Chez Beck, l'analyse du rôle des sciences conduit à constater en même temps leur *nécessité* pour surmonter la crise écologique (sans les sciences, nous serions « *aveugles* »), et leur caractère doublement *responsable* de cette crise. La crise écologique est d'abord le résultat même du succès des technosciences, et du laisser-faire dans le domaine du contrôle politique et social des sciences. Ensuite, et cet argument me paraît plus subtil, les sciences *contribuent elles-mêmes à la construction de leur critique*. La menace qui pèse sur la société moderne n'est pas seulement une menace « palpable et matérielle » (dans un sens radicalement réaliste), mais aussi une menace « construite ». Ce sont les méthodes mêmes des sciences qui contribuent à voir des dangers et des risques là, où

---

<sup>3</sup> J'utilise „moderne“, et non pas le terme de Beck de la « deuxième modernité », ou « modernité réflexive » par un souci de simplicité, et parce qu'il ne s'agit pas ici d'exposer toute la pensée de Beck. Chez Beck, la modernité devient réflexive au moment où elle commence à déconstruire ses propres fondements.

on n'en voyait pas auparavant. Or qu'est-ce que cela veut dire pour la théorie de la globalisation chez Beck ? Il faut en conclure que *les sciences contribuent à la construction de la globalisation*, en utilisant des techniques de description globale des risques, et en rendant ainsi visibles et discutables des « risques globaux » que l'on aurait (et qu l'on a) ignorés sans eux. *Les sciences sont donc responsables dans un double sens de la création de risques globaux.*

Avant de présenter les études de cas et les conclusions que j'en tire, j'aimerais faire quelques remarques sur la visée de cet exposé. Si mes recherches s'inscrivent dans le cadre général des études sur la globalisation et du rôle de l'Etat-nation, elles ne peuvent pourtant que ponctuellement apporter des réponses aux débats et questionnements exposés ci-dessus. Elles n'entendent donc pas court-circuiter ou résoudre ce débat, mais indiquent, je l'espère, une voie pour aborder ces questions par des analyses ponctuelles, et sans entrer pleinement dans les questions d'ordre théorique.

#### *Première étude de cas : débats et expertise climatique en France et en Allemagne*

La première étude de cas que j'aimerais présenter concerne les débats et l'expertise climatique en France et en Allemagne. J'ai essayé dans cette analyse de confronter la formation – très différente en France et en Allemagne – d'un terrain d'entente sur la réalité et la nature du changement climatique qu'on pourrait, en utilisant un mot fort, appeler « consensus climatique ». Je voudrais désigner par là un accord tacite ou explicite qui ne concerne pas seulement les scientifiques, mais témoigne d'une convergence plus large d'idées fondamentales ou de « cadrage » sur le changement climatique entre médias, acteurs politiques et scientifiques. Pour aborder ce travail s'imposait en premier lieu une étude du *débat médiatique* depuis les années 80, puis une analyse attentive du *contenu des expertises* faites des deux côtés du Rhin, ainsi que du « *contenant* », c'est-à-dire des *institutions et des comités d'expertise* formés pour informer politiques et publics.

Cette étude est importante dans le cadre de la problématique posée plus haut parce que le discours du « State Retreat », ainsi que la thèse de la « cosmopolitique » de Beck s'appuient sur le constat que tous les pays sont concernés par *les mêmes* menaces technologiques (bien que, évidemment, de *façon* différente). Le constat du danger climatique, forgé au niveau international par le GIEC (groupe intergouvernemental de l'évolution du climat), *s'imposerait* donc aux différents Etats nationaux. Cette hypothèse, il est vrai, paraît plus approprié dans le cas du changement climatique, où une institution d'« assessment »

global a réussi à influencer très fortement les débats dans les communautés scientifiques nationales. Néanmoins, mes recherches montrent que des différences importantes existent au niveau local, tant dans la façon dont procède l'expertise, que dans le cadrage de la problématique.

La différence entre les deux débats réside tout d'abord dans leur *timing* et leur intensité (voir FIG 1). Le débat commence en Allemagne en 1986 avec un coup d'éclat, quand un groupe de scientifiques publie un « *avertissement contre une catastrophe climatique imminente provoquée par l'homme* » (Arbeitskreis Energie der DPG 1986), repris par le grand magazine « DER SPIEGEL » le 11. Août 1986 à la Une sous le titre « *La catastrophe climatique* » (DER SPIEGEL 1986). Les journaux étayant l'information en pleine crise écologique (après le « Waldsterben », le « trou d'ozone » et quelques mois après Tchernobyl), elle eût un impact immédiat, et conduisit notamment à la création d'une Commission d'enquête parlementaire sur le sujet de (87-90). En France, le débat pris plus longtemps pour s'établir, même si scientifiques et politiques n'ignoraient pas l'existence du « problème ». L'intérêt politique dans le domaine commença à devenir évident en 1989, année de la campagne du Magazine « Time », qui titra le 2 janvier : « *Planet of the Year : the endangered earth* » (TIME Magazine 02.01.1989), en remplaçant ainsi son titre habituel de début d'année « *Person of the Year* ». Selon Roqueplo, cette campagne eut comme effet une « *surprenante explosion politico-médiatique* » en France (Roqueplo 1993: 50), avec, du côté des médias, la publication d'un numéro hors série de *Libération* avec le titre « *La Terre perd la boule* » (Libération 1989). Or, si on regarde la couverture médiatique dans les autres grands journaux (voir p.ex. le Monde, FIG 1) on voit certes une hausse modeste en 1989, mais nullement une « explosion médiatique ». L'effet fut presque entièrement limité au domaine politique, avec un colloque « *Atmosphère et Climat* » tenu le 4 mars à l'Assemblée Nationale à l'initiative de son président, le Sommet « *Planet Terre* » organisé par le Ministre de la Recherche et de la Technologie les 12 et 13 juin 1989, dont la clôture devint un évènement grâce à la présence du président de la République, et la convocation d'un « *groupe interministériel français sur l'effet de serre* » par Michel Rocard, premier ministre à l'époque, qui rendit son rapport au gouvernement en 1990. Nous pouvons donc conclure qu'il existe une différence importante dans les débuts des débats allemands et français, qui concerne la relation entre action gouvernementale et couverture médiatique : Si l'on voit bien en Allemagne un débat « populaire », porté par la presse et transformé en problème politique, il semble qu'en France, la première phase du débat climatique se caractérise par un activisme administratif, et une

quasi-absence de débat médiatique. Ce constat commence à changer en 1997, date de signature du protocole de Kyoto.

Cette première phase reste néanmoins très importante pour le « cadrage » de la question climatique dans les deux pays. D'autant plus que les différentes perceptions quant à la gravité et à l'urgence du problème furent confortées par *l'expertise* dans le domaine. Une comparaison des rapports d'expertise de l'époque montre des différences quant à *l'organisation* du processus d'expertise, et au *cadrage* du problème dans trois points : *l'imminence*, *l'échelle* et le traitement de *l'incertitude*. Laissez-moi brièvement développer ces points.

L'expertise climatique est élaborée dans les deux pays dans des comités scientifiques, et des commissions d'experts différentes. En Allemagne, trois institutions semblent importants : Le « *groupe de travail interministériel CO2* » (IMA CO2), les commissions d'enquête parlementaires « *protection de l'atmosphère* » (PEK I et PEK II) et le « *comité scientifique changements globaux environnementaux* » (WBGU) auprès du gouvernement fédéral. En France, le premier comité d'expertise fut le « *groupe interministériel sur l'effet de serre* » (GIES) créé en 1989 et devenu une institution permanente plus tard sous le nom de « *mission interministérielle* » (MIES), qui publia plusieurs rapports sur le sujet. Depuis 2001, une nouvelle instance d'expertise permanente au niveau gouvernemental, l'ONERC (observatoire national sur les effets du changement climatique), est chargée de travailler sur les questions de risques climatiques et d'adaptation. Le parlement s'empare relativement tard de la question, en commandant un premier rapport à l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) en 2002, et en instaurant une « *mission d'information sur l'effet de serre* » le 04.10.2005, qui rendra son rapport en 2006. Plusieurs tentatives de créer une « *délégation permanente au changement climatique* » au parlement ont par contre échouées. L'organisation de l'expertise dans les deux pays n'est pas la même : le poids de l'expertise auprès du pouvoir exécutif étant beaucoup plus forte en France, elle reste moins visible (les rapports du GIES ne sont pas publics au début). En Allemagne, le parlement concentre la discussion sur le sujet par les deux rapports volumineux des PEK, qui sont sujet à une large diffusion par les médias. Mais c'est surtout la composition des PEK, qui est unique. Une moitié de ses membres est recrutée parmi les parlementaires, habituellement choisies selon le rapport de forces dans le parlement, l'autre moitié est composée d'« experts ». Ces « experts » sont normalement d'une part des spécialistes de la question, mais d'autre part des représentants d'associations (syndicats, associations patronales, ...) et

de la société civile. Une PEK ainsi constituée (entre 10-27 membres) dispose d'un secrétariat et peut entendre des spécialistes et demander des expertises externes. Par leur mode de fonctionnement, les PEK forment une sorte de « *mini-législative* » (Beck, S 2004), caractérisée par une volonté d'*inclusion* et de *représentation de la société*. Les décisions sont généralement prises à l'unanimité, le *consensus* étant dans l'intérêt des membres de la commission, s'ils ne veulent pas perdre leur statut de première source d'information du parlement. On trouve ainsi mêlées *sciences* et *politique*, dans le but de formuler des propositions concrètes et *prescriptives*. L'acteur principal de l'expertise en France jusqu'à la fin des années 90, le GIES/MIES, fonctionnait du fait de son rôle institutionnel, mais aussi d'une culture d'expertise différente entre les deux pays, de façon tout à fait différente. Convoqué le six septembre 1989 par Michel Rocard, premier ministre à l'époque, il était composé de fonctionnaires et présidé par Yves Martin, ingénieur de Mines. Yves Martin était à l'époque déjà un haut fonctionnaire ayant fait ses preuves dans l'administration. Adjoint au Directeur de la Technologie, de l'Environnement Industriel et des Mines, puis DRIRE de Rhône-Alpes, et finalement président, en 1987-1988, du Groupe d'Etudes et de Mobilisation (GEM) relatif à l'énergie mis en place par Edith Cresson (ministre des affaires européennes), il était également spécialiste de la question de l'énergie, jugée stratégiquement centrale au problème de l'effet de serre par le gouvernement hexagonal. Les rapports du GIES étaient confidentiels, et la communication entre Martin et le premier ministre informelle et personnelle.<sup>4</sup> Il était donc dans la situation classique du « *conseiller du prince* » (Roqueplo 1991, 1992). Corinne Lepage, ministre de l'environnement dans le gouvernement Juppé, comparant l'approche allemande et l'approche française de l'expertise climatique, remarque :

« Si l'Académie des Sciences a, dès 1990, rendu public un rapport vite épuisé et non réédité, c'est en réalité le Groupe interministériel sur l'effet de serre (GIES), composé de haut fonctionnaires, qui a pris le sujet en main et l'a traité de manière technique. Au contraire, en Allemagne, une commission parlementaire composée de politiques et de scientifiques en nombre égal a élaboré un rapport qui a fait l'objet d'une très large diffusion afin d'ouvrir un forum national. » (Lepage 25.11.1997)

Lepage ne mentionne pas le fait qu'en Allemagne aussi, une cellule spécialisée fut mise en place pour négocier entre les ministères et mettre en place une politique climatique cohérente. La différence dans le traitement de la question ne s'explique donc pas seulement par les façons d'aborder l'expertise publique, mais aussi par un équilibre institutionnel différent, favorable au parlement dans l'Allemagne de la fin des années 80/début des années 90.

---

<sup>4</sup> Les lettres entre le Premier Ministre et Yves Martin sont annexées au rapport. Il est intéressant de noter qu'aucun nom de coauteur ne figure dans le rapport (Martin 1990).

Il est tout d'abord intéressant de noter que les deux PEK réussirent de clore les controverses et de former un consensus national sur le sujet du changement climatique, même si leurs recommandations furent assez différentes. Dans ce qui suit, je vais parler de la première PEK, notons toutefois qu'il y a entre la première et la deuxième un léger déplacement de la problématique, dû à un climat politique et social qui change : si la première, chargée de la « *précaution [Vorsorge] pour la protection de l'atmosphère* »<sup>5</sup>, fut créée à un moment fort du mouvement écologiste, les verts allemands ayant pour la première fois réussis d'entrer dans le parlement fédéral, la deuxième fut instaurée après la réunification allemande et les problèmes économique qui s'ensuivirent. Des sujets plus traditionnels prirent le pas sur l'écologisme, et le nom de la commission – ainsi que sa mission – furent transformés en « *protection de l'atmosphère* » tout court, ce qui évita d'entrer dans la polémique sur le principe de précaution. Néanmoins, les bases jetées par la première PEK ne furent pas mises en question.

La PEK1 souligna que, face aux dangers écologiques, tout le monde est dans « *le même bateau* », et dans « *un seul monde* », et appelait par conséquent à des solutions « *globales* ». Si son discours fut donc, dans l'esprit d'autres rapports de l'époque comme le rapport Brundtland, radicalement globalisant, elle appelait en même temps à la « *responsabilité* » des pays industrialisés et demandait au gouvernement allemand de jouer un rôle de *précurseur* en entamant une *politique unilatérale de réduction* de CO2.

« *Devant l'importance de problèmes tels que la destruction de l'ozone et l'effet de serre, caractérisés tout particulièrement par le fait qu'après un certain temps d'inaction, la catastrophe ne peut plus être évitée, mais seulement atténuée par des actions « secondaires » [sekundäre] et défensives, on aurait raison de reprocher à la politique de fuir ses responsabilités, si elle se fiait à des sceptiques [Entwarner], ou si elle ne soutient pas ceux qui avertissent timidement, afin de faire de sorte à ce que leurs voix soient entendues. Il est mieux de se faire reprocher des mesures trop exigeantes, ayant aussi des inconvénients, que de risquer de se voir confronté au reproche de ne pas avoir tenu compte des avertissements d'une catastrophe, et d'avoir, par ce fait, contribué à la catastrophe faute de prendre des actions précautionnaires.* » Deutscher Bundestag 1992b: 276/277

Ce passage, qui est exemplaire pour beaucoup d'autres dans le rapport et de la discussion climatique allemande en général décrit le changement climatique comme *potentiellement catastrophique*, et préconise l'action au nom du principe de *précaution*. Cette formulation suggère aussi une façon particulière de traiter les incertitudes : au lieu de limiter l'action, celle-ci devient d'autant plus nécessaire quand nos connaissances sont imparfaites. Il est par ailleurs intéressant de noter que le thème de *l'adaptation* ne joue aucun rôle dans cette

---

<sup>5</sup> Les Verts voulaient imposer la formulation « protection durable de l'atmosphère » [Langfristiger Klimaschutz], mais les chrétien-démocrates (CDU) et les libéraux (FDP) s'y opposèrent.

déclaration. L'adaptation est disqualifiée par rapport aux actions préventives comme « secondaire » et « défensive ». Le sentiment que « adaptation » signifie d'accepter un échec face au réchauffement global restera dominant dans le discours allemand.

La deuxième PEK continua sur des points centraux dans la voie de la première : dès son premier rapport en 1992<sup>6</sup>, elle souligna que le changement climatique était « *déjà observable* » Deutscher Bundestag 1992a: 9 (§1), et demandait une action urgente :

« *Les connaissances scientifiques sur l'effet de serre anthropique et ses conséquences sur le climat global, ainsi que sur les effets secondaires de ces premières conséquences sont tellement robustes et explicites dans leurs assertions centrales, que – indépendamment de la nécessité de poursuivre les recherches – ils ne laissent aucun doute sur le fait que nous devons agir immédiatement pour des raisons précautionnaires.* » Deutscher Bundestag 1995: 59

Le changement climatique est donc, dans les deux commissions d'expertise, défini comme *réel, déjà observable, potentiellement catastrophique*, et les incertitudes comme *négligeables* quant au besoin d'agir contre le réchauffement.

La situation est différente en France. Le rapport du GIES, remis en 1990, est un papier extrêmement *technique*. Outre cette technicité, il est caractérisé par sa *prudence* quant à l'analyse des conséquences du changement climatique, et par une approche qui favorise clairement la *gestion* à toute action volontariste. Le rapport est constitué de cinq chapitres, dont le premier (25 pages) traite des connaissances scientifiques sur la question, avant de passer aux impacts, décrites sur 3 pages, dont une (!) seulement discute les effets en dehors de la France (partie « *impacts sur d'autres pays* »). Le chapitre deux est déjà consacré au calcul des émissions de gaz à effet de serre, et les auteurs en tirent la conclusion que la France ne contribue pas de façon significative au changement climatique anthropique, comparée à d'autres pays industrialisés et au danger que représente l'augmentation des émissions des grands pays en voie de développement. Les chapitres trois à cinq tournent essentiellement autour de calculs macroéconomiques destinés à évaluer les différentes politiques de réduction de gaz à effet de serre. L'utilité des mesures est comparée en fonction des coûts par tonne de carbone réduite. Un premier constat est donc que la question est essentiellement traitée de façon *locale*. Le discours global à la Brundtland est complètement absent du rapport.

A ceci s'ajoute que la *prudence* dans l'évaluation des risques liés aux changements climatiques est étonnante, si on la compare avec les propos alarmistes dans les rapports allemands. Ainsi, les *incertitudes* dans l'analyse des risques sont soulignées à plusieurs

---

<sup>6</sup> La PEK2 publia 3 rapports sur différentes questions. Ci-dessus, il était question du rapport final publié en 1995.

reprises (Martin 1990: 13, 14, 25, etc.). Concernant les impacts, il n'est nullement sujet de *catastrophe*, les « *effets directs* » du changement climatique concernant la France se résument au contraire au « *risque de déstabilisation de la forêt* », à la « *nécessité d'évolution profonde de l'agriculture* », au « *réduction du tourisme lié aux sports d'hiver* », et à l'« *élévation du niveau de la mer en Polynésie* » (Martin 1990: 14). La mise en œuvre d'une politique active et efficace de réductions des gaz à effet serre est jugée difficile par les auteurs, tant au niveau national...

« *Au total, une réduction de 20 % de nos émissions de CO<sub>2</sub> en 2005 serait difficile à atteindre, même en cas de croissance faible de notre économie, et le serait en retenant un coût plafond des actions mises en œuvre plus près de 2000 F par tonne de carbone que de 1000.* » (Martin 1990: 17)

... qu'au niveau international :

« *On ne peut espérer un accord international sur des objectifs contraignants qui seraient par eux-mêmes le moteur de l'évolution nécessaire.* » (Martin 1990: 18; voir aussi Martin 1992: 2)

Face aux incertitudes, aux impacts peu dramatiques, et aux difficultés que rencontrerait une politique volontariste, Martin et ses coauteurs proposent une approche de *gestion* pour éviter le pire sans provoquer d'inconvénients pour l'économie française :

« *Les incertitudes relatives à l'acuité du risque et à la nature de ces manifestations conduisent à privilégier :*

. *d'une part, les actions d'adaptation et de prévention qui concourent par ailleurs à d'autres objectifs de notre politique, de façon à n'être plus stériles s'il s'avérait que le changement de climat a des effets moindres qu'on ne peut le redouter.*

. *d'autre part, celles qui évitent la création de situations irréversibles que l'on regretterait lors du changement de climat.*

*On doit être particulièrement attentif dans le choix des modalités retenues, à optimiser la répartition de l'effort entre les innombrables émetteurs de gaz à effet de serre, et à ne pas perturber nos économies par des actions trop brutales : commencer vite avec un développement suffisamment progressif des nouvelles contraintes pour que l'économie ait le temps de s'y adapter.* » Martin 1990: 14/15

Si le rapport du GIES est conçu dans une optique délibérément et résolument « *locale* », c'est parce que le rôle de la France dans un éventuel régime de réduction de CO<sub>2</sub> est déterminé en fonction de sa responsabilité (qui est limitée), du coût des réductions (qui est relativement élevé), et des impacts (qui ne seront pas dramatiques en France). Les recommandations du comité d'experts sont de ce fait peu ambitieuses, et une coopération internationale est posée comme préalable à toute réduction déterminée :

« L'effort de prévention ne sera efficace que s'il est planétaire, il ne sera entrepris que si l'on sait le répartir équitablement entre les divers pays et il ne sera pas ruineux si l'on sait décentraliser les initiatives à prendre de façon à ce que soient entreprises d'abord et partout les actions les moins coûteuses. » (Martin 1992)

Il est étonnant que les recommandations du GIES semblent aussi peu ambitieuses, vu que sa création répondait à une véritable volonté politique, formulée par exemple dans la « mission » de la nouvelle structure d'expertise. Les responsables gouvernementaux n'y mâchent pas leurs mots :

« Les changements climatiques qui peuvent en résulter, même s'ils sont encore mal cernés dans leur ampleur et leur conséquences régionales, remettent en cause les conditions de vie actuelle sur Terre. [...] La France a contribué activement à l'action internationale dans ce domaine. Elle doit aussi donner l'exemple en mettant en œuvre une politique nationale efficace. » (cité dans Roqueplo 1993: 201)

L'histoire du GIES semble donc témoigner d'une dynamique très différente de celle à l'œuvre en Allemagne : la « localisation » de l'expertise globale (essentiellement du GIEC, qui constitue après la publication du « First Assessment Report » en 1990 la source principale des expertises tant au GIES que dans les PEK allemands) dans le cadre de l'expertise française fit d'une question alarmante, globale et hautement politisée un problème technique et local, dont la gestion incombe à des hauts fonctionnaires, experts et discrets. Cette stratégie fut poursuivie par la création de la MIES (mission interministérielle sur l'effet de serre), présidée par le même M. Martin, le 17 juin 1992. La nouvelle structure, dotée du même principe de fonctionnement et donc tout aussi dépendante des administrations ministérielles, témoigne surtout de la volonté politique de l'exécutif de s'emparer de la question et de se doter de la meilleure expertise disponible formuler une politique climatique cohérente, surtout aussi au niveau international. Cette dimension internationale est présente déjà dans la lettre de mission pour le GIES en 1989 (lettre du premier ministre Michel Rocard, du 06.09.1989 ; GIES 1990 : 2). J'y reviendrais dans la troisième étude de cas.

La localisation de la question dans l'hexagone renforça ainsi le traitement du changement climatique comme une question *stratégique*, plutôt que *publique*, et la formation d'une élite scientifico-politique qui continua de traiter le problème de façon technique et discrète (Roqueplo 1993: 346 suiv.).

Notons toutefois que ces différences concernent surtout la première phase de la discussion sur le changement climatique dans les deux pays. Le cadrage de la question a depuis changé en France, surtout dans l'expertise *parlementaire* sur la question, qui mentionne en 1999 pour la première fois dans un rapport le principe de précaution dans le contexte de la question climatique (Délégation du Sénat pour la planification 1999 : 11).

Même si le terme « catastrophe climatique », très courant en Allemagne, n'est à ce jour pas très utilisé en France, on voit toutefois un certain alarmisme dans les rapports les plus récents, quand on lit par exemple dans le rapport de la mission d'information parlementaire sur l'effet de serre : « *Nous voulons donc d'abord, collectivement et toutes tendances politiques confondues, lancer un cri d'alarme.* » (Assemblée Nationale 2006 : 11).

Un des résultats centraux de ce travail est que « *le changement climatique* » n'est pas l'objet stable et bien défini d'un discours scientifique globalisé qui se « disséminerait » tout simplement dans les cadres nationaux par le biais des seuls scientifiques. Ce sont, bien au contraire, les efforts collectifs d'acteurs locaux – scientifiques, société civile, politiques et médias – qui *construisent* cet objet *localement*. Cette activité mobilise images, textes et institutions, qui forment un *cadrage (Frame)* spécifique de la question. Elle se déploie dans un cadre national caractérisé par des « *traditions d'expertise* » ou « *épistémologies civiques* » différentes. La formulation des politiques climatiques n'est pas compréhensible indépendamment de ce processus de localisation dans l'expertise, et le processus d'expertise semble indissociable du contexte politique général et de la situation sociopolitique du moment. Pour le dire avec les mots de Desfor et Keil dans leur étude des politiques environnementales dans plusieurs grandes villes Nord-américaines : « *The local state is where the dirty work of globalization gets done* » (Desfor et al. 2004).

#### *Deuxième étude de cas : événements climatiques extrêmes*

La deuxième étude de cas concerne trois événements climatiques extrêmes de ces dernières années. Elle est consacrée à une analyse du traitement par les scientifiques et dans les médias de la grande crue de l'Oder en Allemagne de l'Est en 2002, la canicule en France en 2003 et le hurricane Katrina aux Etats-Unis en 2005. Les trois catastrophes naturelles ont en commun d'avoir été largement analysées et vécues comme des concrétisations locales du phénomène global qu'est le changement climatique. Le réchauffement devient un *vécu* au moment où les pays industriels les plus avancés se rendent compte de leur vulnérabilité et deviennent des victimes du changement climatique. Ce constat reste vrai, même si les scientifiques sont prudents dans la question concrète si tel ou tel événement extrême est dû au changement climatique. Il constitue l'aboutissement d'un processus dans lequel la compréhension du contexte global devient déterminante pour l'explication du vécu (forcément local). Je citerais comme exemple les déclarations de Météo France après la canicule. Confronté à la question de la relation de la canicule au réchauffement, Philippe

Courtier, directeur général adjoint de l'époque, répond que « *la canicule de cet été n'est pas exceptionnelle si on se place dans les 10 à 20 prochaines années. Ce genre d'évènement a de grandes chances de se reproduire d'ici peu* » (Vanlerberghe 30.10.2003). On voit bien que des évènements anciennement attribués au hasard et à la malchance devront dès lors continuellement vivre avec le soupçon de *l'évitable* (cf. aussi : Le Figaro 16.01.2004 : « *une canicule tous les deux ans* »).

Les extrêmes climatiques sont normalement d'abord des évènements locaux. Ils concernent des régions spécifiques à un moment donné, et provoquent l'action des autorités locales. Dans le contexte du débat climatique, cette localité dans le temps et dans l'espace est brisée. L'évènement extrême n'est plus considéré dans sa singularité, il devient *signe* d'un changement plus grand. Des exemples excellents pour un tel « travail de globalisation » sont des émissions comme « *Forecast Earth*<sup>7</sup> » dans le « *weather channel* » américain, dans lequel une climatologue (Heidi Cullen) explique depuis 2003 des phénomènes climatiques partout au monde, en leur donnant « *profondeur et perspective* ». Chaque phénomène climatique au monde devient ainsi une partie du grand puzzle climatique, connecté avec le Tout (profondeur) et les autres parties (perspective). Météorologie et climatologie représentent différentes visions de l'espace et du temps, et c'est seulement la vision globale de la climatologie qui permet de parler de « *Katrina's global lessons* » (Hoagland 07.09.2005). On observe ici que le lien entre les évènements extrêmes se fait très vite dans la discussion actuelle, surtout en Europe : « *inondations et canicule* » (Galus et al. 04.12.2003), feus de forêts en Europe, canicule en France, et fonte des glaciers dans les alpes (Lanoy 09.08.2003), ou « *fonte des glaciers, inondations, famines, épidémies, disparition des sols cultivables* » (Galus 05.11.2003) sont combinés pour former un tout sensé, cohérent et catastrophique. Même des évènements à première vue contradictoires (sécheresse aujourd'hui et inondation demain, froid ici et chaud là-bas, fonte des glaciers et chaos de neige, etc.) deviennent compatibles dans cet ensemble logique.

Cette interprétation globale renvoie à la solution globale du problème, par les mesures connues du régime climatique. Dans ce sens, les analyses de Beck semblent confortées. Or dans les exemples analysés, le cadre explicatif global se trouve confronté à des thèmes locaux et des interprétations, où la dimension de la catastrophe s'explique par des circonstances locales, nationales ou régionales : manque de solidarité, disparité sociale ou ethnique, fausses décisions politiques et manque de précaution contre des catastrophes naturelles. La revue de la presse sur Katrina, la Grande Crue, et la canicule montre que pour chaque catastrophe, cette

---

<sup>7</sup> <http://climate.weather.com/ontv/> [30.01.2008], les citations suivantes se trouvent sur le site web.

interprétation locale se cristallise autour d'une problématique spécifique. En Allemagne, ce fut la réunification et les disparités *Est-Ouest*, en France la question de la solidarité entre *générations*, et aux Etats-Unis la *question raciale*. Malgré l'existence d'un cadre explicatif global, la thèse de Beck de la formation de communautés transnationales du risque ne se trouve donc pas confortée par mes études.

C'est d'abord l'impact des événements extrêmes et leur gestion qui est vécu localement. Même si le changement climatique est omniprésent dans l'explication de l'évènement, les raisons locales pour la vulnérabilité de certaines populations commencent très tôt à faire la Une des journaux, et la gestion des crises par les gouvernements locaux et nationaux devient un enjeu politique majeur. En France et en Amérique, les événements extrêmes sont ainsi interprétés comme des signes pour des dysfonctionnements profonds de la *société*. Les Français s'inquiètent de la « *solidarité avec les plus âgés* » (Mamou 13.09.2003), et des « *vieillards oubliés* » (Chamak et al. 04.09.2003), les Américains de la « *tragedy in black and white* » (Krugman 19.09.2005). A la Nouvelle Orléans, souvent caractérisée par la formule « *deux tiers noir et un tiers pauvre* » (Harden 28.12.2005), la réaction tardive des politiques et le chiffre élevé de victimes dans la population noire devinrent vite un sujet de préoccupation nationale. Tout particulièrement le destin des habitants du « *lower ninth ward* », quartier pauvre et à 98% noir, suscita des discussions. C'est dans ce quartier qu'il y eut le plus de victimes, le plus de pillages, où les travaux de restauration durèrent le plus longtemps et qui fut rouvert en dernier (Sontag 02.12.2005; Connolly et al. 23.10.2005). Par conséquent, le pourcentage de gens qui retournèrent fut aussi le plus faible (Harden 19.10.2005). Il fut si bas, que la légitimité des prochaines élections régionales en février 2006 fut même sujet à discussions dû au grand nombre d'électeurs noirs absents (Rivlin 03.12.2005; Alford 04.10.2005; Fletcher et al. 14.10.2005). Katrina fut le sujet dominant lors des traditionnels « *Million More Marches* » (Harris 20.10.2005), où Farrakhan, président de la radicale « *nation of Islam* » suggéra que l'aide arriva en retard parce qu'ils s'agissait d'Afro-américains, et que les digues furent inondés à des endroits, où on s'attendait au moins de victimes blancs (Pear et al. 16.10.2005; aussi : Harris et al. 14.10.2005). Le président Bush fut contraint de réagir en empruntant au langage du « *Civil Rights Movement* » (Bumiller et al. 18.09.2005). L'interprétation globale (changement climatique) de l'évènement fut largement supplantée par sa signification locale (injustice sociale et raciale). En France, la discussion après la canicule tourna autour d'un autre thème social : la solidarité intergénérationnelle et l'érosion des liens familiaux. Ce fut un choc pour la Grande Nation de constater que les victimes de la vague de chaleur furent essentiellement âgées et pauvres. Le problème

essentiel, de la canicule serait par conséquent le manque de « *solidarité avec les plus âgées* » (Le Monde 22.08.2003; Ceaux 23.08.2003), pourrait-on lire dans plusieurs articles sur la question. L'expression la plus drastique fut utilisée toutefois de l'autre côté de la Manche : Le Independent parla dans son édition du 22 août d'un « *Holocauste des vieux* ». Un évènement qui cristallisa le malaise fut l'enterrement de 75 morts de la canicule, pour lesquels on n'avait après plusieurs semaines perdu tout espoir de trouver des parents qui les réclameraient. Le Monde publia alors un grand reportage sous le titre « *Ces vieillards morts dans l'oubli à Paris lors de la canicule* », dans lequel l'histoire de vie de cinq d'entre eux fut conté (Chamak et al. 04.09.2003). L'enterrement se transforma en cérémonie officielle, en présence du président Chirac, de deux de ses ministres et du maire de Paris Bertrand Delanoë. La « *tragédie nationale* » s'expliquerait selon les mots de l'ex-président par le manque de « *cohésion familiale* », thème qui fut repris par les médias, comme le montre la citation suivante :

« *le soutien aux parents âgés deviendrait de plus en plus problématique en raison de l'allongement de l'espérance de vie, du suivi médical prolongé, de la taille réduite, de la dispersion géographique de la fratrie, du relâchement de certaines valeurs familiales et de la moindre disponibilité des femmes plus souvent actives.* » (Mamou 13.09.2003)

Des passages comme celui-ci forment un cadre explicatif social, parallèle et parfois alternatif au débat climatique en proposant des solutions différentes à la question concernant les mesures à prendre pour éviter que des catastrophes comme celle de 2003 se reproduisent.

En Allemagne, l'évènement extrême devient au contraire un *catalyseur* social, quand les commentateurs interprètent l'aide massive des Allemands de l'Ouest pour leurs compatriotes de l'Est comme une « *deuxième réunification* » (Dehmer 04.08.2004). Ce thème est présent dès lors dans tous les articles qui traitent de la crue de 2002, avec des commentaires tels « *après la crue la cure des dons, elle aussi sans précédent – l'Est et l'Ouest se rapprochent* » (Stadelmann 12.08.2007, aussi : Stuttgarter Nachrichten 11.08.2007). Même la comparaison avec la chute du mur ne semble pas trop osée :

« *Il y a un an, nous avons assistés sur les digues imbibés à une deuxième réunification. La première fois après les images de gens dansants sur le mur, des millions d'Allemands dans l'Est et dans l'Ouest ont vécus des moments d'attachement émotionnel naturel. Et le meilleur de tout ça : ce n'était pas gênant, et pas du tout nationaliste* » (Dehmer 04.08.2004)

La métaphore historique fut même utilisée déjà directement après la crue. L'acteur Ulrich Mühe nota dans un article sur « *la deuxième crue* » :

« *Or une expérience comme la crue nous amène à redécouvrir de nouveaux points dans la communauté qui forme notre société – des champs de force, par lesquelles nous pouvons communiquer. Depuis 1945, il n'y a eu que deux évènements de cette dimension : la réunification et la Grande Crue* » (Mühe 2002: 26ff)

Ces considérations forment un contraste étonnant aux thèses de Beck sur la société globale du risque. Là, où Beck postule « *la disparition des 'autres'* » (Beck, U 1986: 7) au profit d'une « *conscience cosmopolite* » (Beck, U 1999a: 14), il semblerait que les risques – mêmes ceux qui sont construits de façon radicalement globale – renforcent et sont toujours interprétés dans le cadre national. A la place des « *communautés du risque cosmopolites* » (Beck, U 1999a: 16), nous voyons l'émergence de nouveaux débats sur le (dys-)fonctionnement des solidarités traditionnelles. Le sentiment d'appartenance nationale, nous dit Anderson (1991/1983), se forme quand la presse écrite (et plus tard les autres médias) réussissent à « *réunir les lecteurs dans une toile invisible de vécus et d'expériences communes* ». Il semblerait que la « *toile invisible* », à l'intérieur de laquelle se fabriquent les expériences communes se déploie toujours, dans le cas de la canicule, de l'hurricane Katrina et de la grande crue de la Oder, le long des frontières nationales. Les *communautés du risque* restent en premier lieu des *communautés nationales*.

### *Troisième étude de cas : diplomatie environnementale*

Dans ma troisième étude de cas, qui est pour le moment la moins avancée, j'ai essayé de systématiser quelques observations sur les changements dans la diplomatie internationale française et allemande, mais aussi de quelques autres pays européens. En France comme en Allemagne, les sujets environnementaux commencèrent à atteindre dans les années 1980/90 les plus hauts sommets de l'Etat, notamment par la voie des négociations internationales sur des sujets aussi différents que la « *biodiversité* », la pollution des mers, les déchets chimiques etc. Cette évolution est reflétée dans l'invention de termes comme la « *diplomatie environnementale* » en France<sup>8</sup>, et de la « *Umweltaussenpolitik* » en Allemagne<sup>9</sup>.

Dans le domaine du climat, la politique internationale française semble très tôt guidée par un nouvel élan environnementaliste, comme le montre le rôle très actif de la diplomatie française lors du Sommet de la Haye (le 11 mars 1989) sur « *la protection de l'atmosphère du globe* » et de la déclaration finale du « *Sommet de l'Arche* » des G7 à Paris (du 14 au 16 juillet 1989), qui déboucha sur une déclaration commune sur l'environnement, dans laquelle les chefs d'État déclarèrent entre autre :

---

<sup>8</sup> Voir par exemple sur le site du ministère des affaires étrangères : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/environnement-developpement-durable\\_1042/diplomatie-environnementale\\_1115/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/environnement-developpement-durable_1042/diplomatie-environnementale_1115/index.html)

<sup>9</sup> Voir les « Grundlinien einer neuen Außenpolitik » (fondements d'une nouvelle politique extérieure) sur le site du ministère des affaires étrangères allemand : [http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Infoservice/Presse/Reden/2001/011112-Au\\_C3\\_9FenpolitikGrundlinien.html](http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Infoservice/Presse/Reden/2001/011112-Au_C3_9FenpolitikGrundlinien.html)

« *L'urgence de la sauvegarde de l'environnement au bénéfice des générations à venir. Comme des études scientifiques l'ont montré, de graves menaces pèsent sur notre environnement : la diminution de la couche d'ozone de la stratosphère et les émissions excessives de dioxyde de carbone ou d'autres gaz à effet de serre pouvant provoquer des changements climatiques. Pour protéger l'environnement, la Communauté Internationale doit réagir avec détermination et mettre en oeuvre rapidement des politiques concertées visant à assurer un développement durable.* » (G7 1989: §1, alinéa 3)

Le ton alarmiste de la déclaration contraste perceptiblement avec la non action française (mais *pas uniquement française*) dans le domaine du climat à cette époque. Dans le domaine international, la France s'efforça toutefois continuellement de se montrer en « leader ». Déjà en 1988, Brice Lalonde formule cette position dans un éditorial du Monde « *La France doit devenir le champion européen* » (Cans 1988). Effectivement, la politique environnementale française avait pris une avance importante sur d'autres pays presque 15 ans avant, avec la création du premier ministère de l'environnement en Europe en 1971. Ce qui rend intéressant le cas français, c'est que le sujet n'avait de loin pas la même couverture médiatique qu'en Allemagne, et ne suscitait pas le même intérêt public. Ce contraste est aussi visible dans le cas du changement climatique (voir étude de cas 1). Des enquêtes d'opinion montrèrent continuellement une plus faible mobilisation en France pour des thèmes écologiques qu'en Allemagne ou en Angleterre (Jodelet et al. 1992; Economist Intelligence Unit 1990). Nonobstant, les politiciens français semblent porter une grande attention à ce sujet depuis longtemps. D'un côté, on peut penser que des convictions personnelles des élites politiques y jouèrent un rôle, Jacques Chirac en est un exemple récent. Dans ce qui est considéré un de ses discours les plus importants sur le sujet, le « *discours d'Orléans* » sur la politique environnementale française, il formula un véritable manifeste écologique :

« *De tous ces phénomènes globaux, nous ne sommes pas seulement les victimes, nous sommes d'abord les responsables. Face aux conséquences du réchauffement climatique, face à ces tragédies annoncées, nous ne saurions rester inertes. J'ai dit à La Haye quelle stratégie je croyais nécessaire au plan international. Le protocole de Kyoto doit être ratifié et appliqué. L'Europe en prend toute sa part. Déjà, elle a rempli la moitié de l'engagement pris à Kyoto. La France y a pleinement contribué et continuera naturellement à le faire.* » (Chirac 2002)

Mais Chirac ne fut pas seule pendant cette période de se soucier du climat. Pendant la période de la cohabitation Lionel Jospin se fit également porte-parole d'une politique climatique française ambitieuse, malgré la présence du très sceptique Claude Allègre dans le gouvernement. Ainsi, il déclara dans la préface du *Programme National de lutte contre le Changement Climatique (PNLCC)* :

« *La France se dote d'un programme national ambitieux de lutte contre le changement climatique au moment même où se prépare à La Haye, une conférence décisive*

*pour l'application du Protocole de Kyoto. C'est déjà à l'initiative de la France, à La Haye, que la négociation mondiale sur l'effet de serre avait en 1989 été lancée. C'est un Français, Jean Ripert, qui conduisit ensuite la préparation de la Convention sur les climats jusqu'à son adoption à Rio en 1992. C'est dire quel rôle notre pays a tenu dans l'achèvement de ce projet. Par la suite, au sein de l'Union européenne, au fil des conférences qui ont suivi la signature de la convention et accompagné dans ses débuts son application, et depuis bientôt trois ans sous la direction de la Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement Madame Dominique Voynet, la France a confirmé son rôle décisif dans cette négociation. »*

Les déclarations de Chirac et de Jospin furent souvent objet de critiques des organisations environnementalistes, parce qu'elles contrastèrent avec les politiques mises en œuvre sur le plan domestique. Ainsi, le PNLCC, puis son successeur, *le Plan Climat*<sup>10</sup> ne sont pas considérés comme des ambitieux, et leur implémentation fut peu satisfaisante (Quirion 2004), vu aussi le fait que la France n'a pas réussi de satisfaire ses obligations de Kyoto, pourtant très modestes (stabilisation) jusqu'à ce moment, et ne semble pas en mesure de le faire sans avoir recours au mécanismes flexibles de Kyoto et de l'Union Européenne (European Environmental Agency 2007, 12). L'année 2004 vît toutefois la naissance du document très important qu'est la Charte de l'environnement, annexée en 2005 à la constitution française. En ce faisant, la France prend une fois de plus une position de leader dans le domaine constitutionnel et symbolique. La situation française est donc caractérisée par une politique volontariste à l'extérieur et une forte politique symbolique à l'intérieur, avec en même temps une faible mobilisation de la société civile et une confiscation de l'expertise par des institutions gouvernementales (Roqueplo 1993: 346 suiv.). On peut en tirer les conséquences que la question fut traitée en France plus comme une question *stratégique*, et non publique. La continuité dans cet aspect de la politique environnementale française semble suggérer qu'il ne s'agit là pas seulement d'une question de style ou de conviction présidentielles. Les dirigeants français ont constamment – et avec un succès variable – présentés la France en particulier et l'Europe en général comme des précurseurs dans les processus de l'UNFCCC et de Kyoto, et ils continuent d'avancer dans cette direction sans pourtant implémenter des mesures trop chères ou impopulaires comme des taxes CO2 ou sur l'énergie.

---

<sup>10</sup> Une version actuelle peut être trouvée sous : [http://www.effet-de-serre.gouv.fr/le\\_plan\\_climat\\_et\\_les\\_rv\\_climat](http://www.effet-de-serre.gouv.fr/le_plan_climat_et_les_rv_climat) [01.01.2008]. Une discussion des relations politique extérieure et intérieure se trouve là : <http://www.ecologie.gouv.fr/-En-bref-la-politique-Climat-.html> [01.01.2008], pour une analyse critique, voir le site du „Réseau Action Climat“ : [http://www.rac-f.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=67](http://www.rac-f.org/rubrique.php3?id_rubrique=67) [01.01.2008]

En Allemagne, les ministres de l'écologie déclarent tour à tour, et pour la dernière fois il y a tout juste un mois, que l'Allemagne est « *championne du monde du climat* »<sup>11</sup>. Cette ambition fait partie de la politique étrangère et de la politique intérieure de l'Allemagne, particulièrement sous le gouvernement Schröder (1998-2005), mais aussi avant, sous le ministre chrétien démocrate Töpfer (1987-94), aujourd'hui directeur exécutif au siège de l'UNEP à Nairobi, et après, dans la coalition entre socio-démocrates et chrétien-démocrates sous chancelière Merkel, qui fut elle-même ministre de l'environnement auparavant (1994-1998). L'aspiration d'être un « leader » en politique climatique est explicitée dans plusieurs documents, notamment dans la « *stratégie nationale pour le développement durable* » (nationale Nachhaltigkeitsstrategie) de 2002 : « *Le gouvernement fédéral souligne dans ce contexte sa volonté de continuer d'occuper un rôle de précurseur dans le développement et l'implémentation d'une politique climatique ambitieuse* » (Nationale Nachhaltigkeitsstrategie 2002: 148). Le chancelier Schröder se prononça à plusieurs reprises dans ce sens (Schröder 2002a, 2002b). Ce positionnement est bien vu par l'opinion publique allemande, comme le note le ministère de l'environnement après une enquête d'opinion qu'il a lui-même commandée en 2002 (Bundesumweltministerium 2002). Ceci semble indiquer que la pression de l'opinion publique joue un rôle important dans ce positionnement. Une discussion de cette stratégie, avec sa dimension intérieure et extérieure se trouve chez Zilius (2007). Une rencontre intéressante fut celle de Schröder et de Chirac au sommet de Johannesburg en 2002, où tous les deux tinrent des discours très notés, dans lesquels le problème climatique fut décrit par des formules drastiques et des déclarations ambitieuses. Le président français affirma que « *notre maison brûle et nous regardons ailleurs* » (Chirac 2002), Schröder annonça face à ce « *défi pour l'humanité* » une « *conférence sur les énergies renouvelables* », qu'il promît de financer avec 500 Millions d'euros – une autre façon de conjuguer intérêt national (en promouvant un domaine où l'Allemagne est technologiquement en pointe) et politique écologique (Schröder 2002a). On peut voir dans cet exemple la relation étroite qu'entretient le domaine climatique avec le domaine énergétique. La politique du climat peut être considéré comme politique énergétique (Loske 1996), un domaine traditionnellement considéré comme crucialement important pour l'Etat. Le cadrage de la question devient ainsi primordiale : qu'est-ce qui compte comme énergie « propre », qu'est-ce qu'il en est de la question de l'indépendance énergétique dans la discussion sur le climat ? En Allemagne, le degré élevé de soutien à la cause climatique par les groupes concernés dès le début du débat peut en partie être expliqué par une convergence d'intérêts particulière : la débat débuta au moment de la

---

<sup>11</sup> Cf. par exemple cette déclaration sur le site du ministère allemand de l'écologie : [http://www.bmu.de/pressemitteilungen/aktuelle\\_pressemitteilungen/pm/40426.php](http://www.bmu.de/pressemitteilungen/aktuelle_pressemitteilungen/pm/40426.php)

catastrophe de Tchernobyl, un moment où la question du nucléaire fut débattu arduement. Les technologies « propres » en CO2 discutés à l'époque (entre autre dans différents expertises sur le sujet : Deutscher Bundestag 1992a, 1995) étaient les énergies renouvelables et le nucléaire. Si le nucléaire avait trouvé ses défenseurs les plus convaincus parmi les chrétiens-démocrates (CDU), les énergies renouvelables étaient chères aux Verts et plus tard au socio-démocrates (SPD). Chaque côté essaya de cadrer la discussion dans son sens. Récemment, ce débat fut réanimé par plusieurs chefs d'entreprises énergétiques, soutenus pas des politiciens de la CDU. Dès le début du débat climatique, cette tension est perceptible. Ainsi, la première alerte fut donnée par des physiciens du groupe énergie (!) de l'association physicienne allemande, dans lequel des physiciens du nucléaire étaient présents, tandis que les cercles environnementalistes furent réticents au début, craignant que la question du nucléaire ne soit réintroduite « par la petite porte » du climat. En France, la problématique climatique fut dès les premières expertises interprétée comme une confirmation de son choix énergétique pour le nucléaire, qui couvre aujourd'hui 70% de la production d'électricité française. Ce lien ne fut jamais contesté dans l'expertise officielle ou par des hauts responsables de l'Etat (e.g. Barbier et al. 1996). Dans ce sens, la question climatique était en phase avec des objectifs politiques français, et le traitement confidentiel de la question climatique peut être interprété comme une tentative de clore le débat et de consolider le cadrage de la question. La politique d'exportation nucléaire du Président Sarkozy, dont les derniers exemples en date sont les négociations et contrats avec des pays aussi divers que la Chine, et la Lybie, et la coopération annoncée tout récemment avec la Grande Bretagne utilisent aussi l'argument climatique et confirment cet analyse.

En Grande Bretagne, autre grand pays européen se considérant comme climatiquement exemplaire, cette façon de faire de la question climatique un champ de bataille pour le leadership européen était brillamment incarnée par Tony Blair qui, dans la tradition de Margaret Thatcher, présenta le réchauffement anthropique comme une des défis majeurs pour son dernier mandat comme premier ministre britannique. En comparant les trois pays, il devient évident que la question climatique fonctionne d'un côté comme un autre champ de bataille pour le leadership européen, mais qu'elle fonctionne en même temps comme un marqueur identitaire de l'Union Européenne. Différentes politiques climatiques sont en concurrence pour devenir politique officielle de l'Union, et ils ont une grande importance stratégique pour les pays concernés. Dans la concurrence européenne sur le rôle de leader, chacun des trois pays peut en effet se déclarer « *champion* » en s'appuyant sur des chiffres solides, mais différents : La France est sans aucun doute celui des grands pays européens qui

*émet le moins* de CO2 per capita (grâce à son parc nucléaire), la Grande Bretagne est le seul grand pays à avoir déjà *atteint ses obligations de Kyoto* (grâce à des objectifs plutôt modestes et la libéralisation de son marché d'électricité, ce qui mena à une hausse de la production d'électricité à partir du gaz naturel), et l'Allemagne est le pays dont la *réduction totale* des émissions fut la plus impressionnante (« grâce » à l'effondrement des industries de l'Est., Pour des analyses détaillées : European Environmental Agency 2007; DPG 2005). Chacun de ces accomplissements correspond à un choix politique majeur : la France promeut la voie nucléaire, avec notamment l'engagement du président Sarkozy de faire d'Areva le leader international d'exportation de cette technologie (avec en même temps le fournissement de l'uranium nécessaire). L'Allemagne, forte de ses succès en matière d'énergies renouvelables, s'emploie pour cette technologie. La Grande Bretagne, au contraire, qui arriva à remplir ses obligations grâce à la libéralisation de son marché énergétique, essaye de pousser la voie du marché, en accord avec sa philosophie de libre marché dans d'autres domaines.

Dans les sciences politiques, la question du « *précurseur* » et du « *leadership* » dans les négociations est un sujet qui a été exploré par beaucoup d'auteurs (deux articles majeurs : Young 1991; Underdal 1994). Une théorie importante est celle du « *first-mover advantage* », qui prédit que des pays qui réussissent, de se positionner en *précurseur* dans une question, peuvent bénéficier d'un avantage dans le « agenda setting » international, pour exploiter l'avance temporelle que leurs industries respectives ont acquis en s'adaptant à la nouvelle réglementation. Un exemple souvent cité dans ce contexte est la loi sur les énergies renouvelables en Allemagne (Erneuerbare Energien Gesetz, EEG), qui eut un succès considérable, et fut « exporté » dans plus de 40 pays jusqu'en 2007<sup>12</sup>. Si l'on applique ce raisonnement aux négociations internationales en matière de climat (cf. p.ex. Gupta et al. 2001), on voit que la scène internationale, loin d'être seulement un lieu de « transfert de compétences » vers le haut, et une arène pour combler un déficit de légitimité des Etats, peut représenter un terrain de jeu dans lequel les Etats ont tout à gagner. Dans un moment où l'enjeu climatique devient de plus en plus important dans l'opinion publique, il commence à toucher la question de la *légitimité gouvernementale*. Ainsi, avec la montée en puissance de la question climatique, il est devenu évident que l'on peut gagner et perdre des élections en partie avec ces questions (derniers exemples en date : les élections en Australie, le pacte écologique de Nicolas Hulot, et la réélection du gouvernement de Schröder après la crue de 2002). Or, la logique de Beck et de la thèse du State Retreat se trouve ici inversée : La question environnementale, loin de délégitimer l'Etat-nation, semble *également* pouvoir

---

<sup>12</sup> <http://www.umweltschutz-news.de/250artikel1822.html>

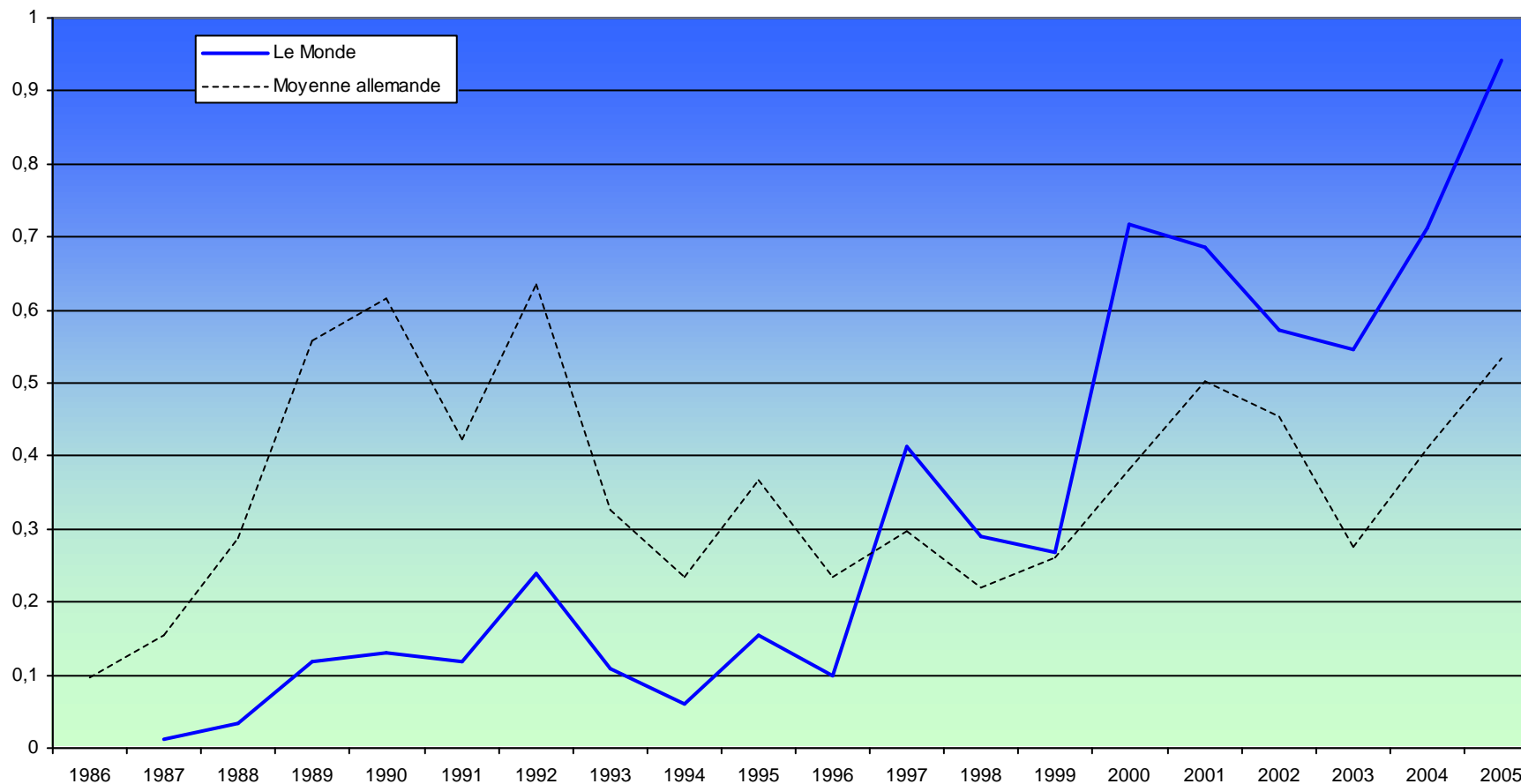
fonctionner comme une question qui lui fournit des terrains d'action dans sa politique extérieure, et qui lui permet de se positionner comme un acteur responsable et puissant à l'intérieur, devant ses citoyens.

Nous pouvons systématiser les résultats des études de cas comme suit, et les opposer à certaines thèses du State Retreat et de Beck :

- les fondements de ce qui signifie « changement climatique » sont produits autant **globalement que localement**, par les discours, les politiques et les expertises, et diffèrent donc d'un pays à l'autre. Malgré le processus d'expertise au niveau du GIEC, qui essaye de forger un consensus global c'est au niveau local qu'il y a *production de sens* et où les cadrages de la question sont faits, ensemble avec les différentes réponses au problème.
- les **solidarités** restent essentiellement nationales, même si les événements extrêmes sont de plus en plus interprétés comme résultats du changement climatique (et donc du contexte global). Ces solidarités peuvent être vécues comme fonctionnant (Allemagne) ou dysfonctionnant (France, États-Unis).
- les négociations globales sont *aussi* des forums pour les États Nations. Ils peuvent se voir imposer des normes, mais aussi élargir leur champ d'action (first mover) et regagner de la **légitimité** symbolique à l'extérieur comme à l'intérieur (précurseur)

18.04.2008

FIGURE 1 : Couverture médiatique du changement climatique en France et en Allemagne



La courbe en bleu montre la couverture médiatique du sujet du changement climatique dans le journal quotidien « le Monde », dans la période 1987 à 2005. Elle est calculée à partir des articles relatifs à la thématique parus dans le quotidien, divisé par le nombre d'éditions par an. La courbe en noir montre la moyenne des trois journaux allemands analysés plus haut (DER SPIEGEL, FAZ, Berliner Zeitung). La comparaison doit être faite avec prudence, car il s'agit, dans le cas français, d'un journal quotidien national, ce qui, dans le cas allemand, est seulement vrai pour la FAZ.

## Bibliographie

- Alford, J. 04.10.2005: *Population Loss Altering Louisiana Political Landscape*. In: The New York Times: 16
- Altvater, E. and B. Mahnkopf 1996: *Grenzen der Globalisierung. Ökonomie, Ökologie und Politik in der Weltgesellschaft*. Münster: Westphälisches Dampfboot
- Anderson, B. 1991/1983: *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*. -rev. ed. London, New York: Verso
- Arbeitskreis Energie der DPG 1986: *Warnung vor einer drohenden Klimakatastrophe durch den Menschen*. In: Frankfurter Rundschau, **217(19.9.1986)**: 15
- Assemblée Nationale 2006: *Rapport fait au nom de la mission d'information sur l'effet de serre*. No.3021, 12<sup>e</sup> lég. (12.04)
- Bache, I. and M. Flinders (Eds), 2004: *Multi-Level Governance*. Oxford: Oxford University Press.
- Barbier, B. and L. Poniatowski 1996: *Energie et effet de serre. Actes du colloque*. Paris: M&M Conseil
- Beck, S. 2004: *Localizing Global Change in Germany*. In: Earthly Politics. Local and Global in Environmental Governance. S Jasanoff und M Long-Martello (Eds). Cambridge, MA and London: The MIT Press: 173-194.
- Beck, U. 1986: *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*. Frankfurt am Main: Suhrkamp
- Beck, U. 1997: *The Reinvention of Politics. Rethinking Modernity in the Global Social Order*. London: Polity Press
- Beck, U. 1999a: *The Cosmopolitan Manifesto*. In: World Risk Society. U Beck (Ed). Cambridge: Polity Press: 1-18.
- Beck, U. 1999b: *World Risk Society*. Cambridge: Polity
- Beck, U. 1999c: *World Risk Society as Cosmopolitan Society? Ecological Questions in a Framework of Manufactured Uncertainties*. In: World Risk Society. U Beck (Ed). Cambridge: Polity Press: 19-47.
- Beck, U. and E. Grande 2004: *Das kosmopolitische Europa. Gesellschaft und Politik in der zweiten Moderne*. Frankfurt am Main: Suhrkamp
- Benz, A. 1992: *Mehrebenen-Verflechtung. Verhandlungsprozesse in verbundenen Entscheidungsarenen*. In: Horizontale Politikverflechtung. A Benz, F W Scharpf und R Zintl (Eds). Frankfurt am Main, New York: Campus: 147-205.
- Boggs, C. 2000: *The End of Politics*. New York: Guilford Press
- Brunnengräber, A. 2007: *Multi-Level-Governance. Strategische Selektivitäten in der inter- und transnationalen Energiepolitik*. In: Multi-Level-Governance. Umwelt-, Klima- und Sozialpolitik in einer interdependenten Welt (im Erscheinen). A Brunnengräber und H Walk (Eds). Baden-Baden: Nomos.
- Bumiller, E. and A. E. Kornblut 18.09.2005: *Black Leaders Say Storm Forced Bush to Confront Issues of Race and Poverty*. In: The New York Times: 21
- Bundesumweltministerium 2002: *Pressemitteilung Nr. 158/02 vom 02.07: Den Bürgern bleibt die Umwelt wichtig*. online: <http://www.empirische-paedagogik.de/ub2002neu/download/pressebmu.pdf>
- Cans, R. 1988: *Environnement: « La France doit devenir le champion européen » affirme Brice Lalonde*. In: Le Monde, 06.10.88: 29
- Ceaux, P. 23.08.2003: *M. Chirac mobilise le gouvernement en faveur des personnes âgées*. In: Le Monde
- Cerny, P. G. 1997: *Paradoxes of the Competition State: The Dynamics of Political Globalization*. Government and Opposition **32**(Spring)

- Chamak, R., A. Garcia and C. Prieur 04.09.2003: *Ces vieillards morts dans l'oubli à Paris lors de la canicule*. In: Le Monde
- Chirac, J. 2002: *Discours de M. Jacques CHIRAC Président de la République devant l'Assemblée plénière du Sommet mondial du développement durable*, online: [http://www.elysee.fr/elysee/francais/interventions/discours\\_et\\_declarations/2002/septembre/discours\\_de\\_m\\_jacques\\_chirac\\_president\\_de\\_la\\_republique\\_devant\\_l\\_assemblee\\_pleniere\\_du\\_sommet\\_mondial\\_du\\_developpement\\_durable.1217.html](http://www.elysee.fr/elysee/francais/interventions/discours_et_declarations/2002/septembre/discours_de_m_jacques_chirac_president_de_la_republique_devant_l_assemblee_pleniere_du_sommet_mondial_du_developpement_durable.1217.html)
- Connolly, C. and M. Roig-Franzia 23.10.2005: *Grim Map Details Toll In 9th Ward and Beyond. Katrina Proved Deadly in Every Section of New Orleans*. In: The Washington Post: 14
- Dehmer, D. 04.08.2004: *Was Deutschland kann, wenn es will*. In: Der Tagesspiegel
- Délégation du Sénat pour la planification 1999: *Maîtriser les émissions de gaz à effet de serre: quels instruments économiques? Rapport d'information 346*, online: [http://www.senat.fr/rap/r98-346/r98-346\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r98-346/r98-346_mono.html)
- DER SPIEGEL 1986: *Ozon-Loch, Pol-Schmelze, Treibhaus-Effekt, Forscher warnen: Die Klima-Katastrophe*. **33**: 1
- Desfor, G. and R. Keil 2004: *Nature and the City: Making Environmental Policy in Toronto and Los Angeles. Society, Environment, and Place*. Tucson: University of Arizona Press
- Deutscher Bundestag (Ed) 1992a: *Erster Bericht der Enquetekommission "Schutz der Erdatmosphäre" zum Thema Klimaänderung gefährdet globale Entwicklung. Zukunft sichern - jetzt handeln*. Drucksache des Deutschen Bundestages 12/419.
- Deutscher Bundestag (Ed) 1992b: *Klimaänderung gefährdet globale Entwicklung. Schlußbericht der Enquete-Kommission "Vorsorge zum Schutz der Erdatmosphäre" des 11. Deutschen Bundestages*. Bonn: Economica Verlag GmbH.
- Deutscher Bundestag (Ed) 1995: *Schlußbericht der Enquete-Kommission "Schutz der Erdatmosphäre -- Mehr Zukunft für die Erde -- Nachhaltige Energiepolitik für dauerhaften Klimaschutz" des 12. Deutschen Bundestages*. Bonn: Economica Verlag GmbH.
- DPG 2005: *Klimaschutz und Energieversorgung in Deutschland 1990 – 2020. Eine Studie der Deutschen Physikalischen Gesellschaft*. Bad Honnef: DPG
- Economist Intelligence Unit 1990: *French policy on the environment. Unsung achievements, emerging anxieties and possible new directions*. EIU Special Report no.2063. London: Economist Intelligence Unit
- Elkins, D. J. 1995: *Beyond Sovereignty*. Toronto: Toronto University Press
- European Environmental Agency 2007: *Greenhouse gas emission trends and projections in Europe 2007*. EEA Report 5
- Fletcher, M. A. and S. S. Hsu 14.10.2005: *Storms Alter Louisiana Politics. Population Loss Likely to Reduce Influence of Black Voters*. In: The Washington Post: 7
- Fukuyama, F. 1992: *The End of History and The Last Man*. New York: Free Press
- G7 1989: *Déclaration économique finale du Sommet de l'Arche. Le dimanche 16 juillet 1989*, online: [http://sung7.univ-lyon2.fr/spip/article.php3?id\\_article=41](http://sung7.univ-lyon2.fr/spip/article.php3?id_article=41)
- Galus, C. 05.11.2003: *Mobilisation générale pour résister aux aléas climatiques à venir*. In: Le Monde: 26
- Galus, C. and B. Hopquin 04.12.2003: *En quelques heures, l'équivalent d'un mois de précipitations*. In: Le Monde
- Giddens, A. 1990: *The consequences of modernity*. Cambridge: Polity
- GIES 1990: *Rapport du Groupe Interministériel sur l'effet de serre*. Paris:
- Gupta, J. and L. Ringius 2001: *The EU's Climate Leadership. Reconciling Ambition and Reality*. International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics **1**(2): 281-299

- Habermas, J. 1998: *Die postnationale Konstellation. Politische Essays*. Frankfurt am Main: Suhrkamp
- Harden, B. 19.10.2005: *The Economics of Return. Class, Color May Guide Repopulation of New Orleans*. In: The Washington Post: 1
- Harden, B. 28.12.2005: *A Shared Uncertainty. Hurricane Unites Evacuees on Both Sides Of New Orleans' Divide of Race and Class*. In: The Washington Post: 1
- Harris, H. R. 20.10.2005: *From Millions More Rally, Commitment and Conflict. Movement Spurs Strong Beliefs*. In: The Washington Post: T05
- Harris, H. R. and R. E. Pierre 14.10.2005: *Farrakhan's Message Of Defiance And Unity. Leader Calls on Blacks To Support One Another*. In: The Washington Post: B01
- Held, D. 1995: *Democracy and the Global Order: From the Modern State to Cosmopolitan Governance*. Stanford: Stanford University Press
- Héritier, A., C. Knill and S. Mingers 1996: *Ringling the changes in Europe: regulatory competition and the redefinition of the state: Britain, France, Germany*. Berlin: De Gruyter
- Hoagland, J. 07.09.2005: *Katrina's Global Lessons*. In: The Washington Post: 25
- Höffe, O. 1999: *Demokratie im Zeitalter der Globalisierung*. München: Beck
- Jessop, B. 2005: *The Future of the State in an Era of Globalization*. In: Challenges to Globalization. New Trends in International Politics and Society. A Pfaller und M Lerch (Eds). New Brunswick and London: Transaction Publishers: 13-27.
- Jodelet, D. and C. Scipion 1992: *Quand la science met l'inconnu dans le monde*. In: La Terre outragée. Les experts sont formels! J Theys und B Kalaora (Eds). Paris: Éditions Autrement - Série Sciences en société n°1: 210-222.
- Krugman, P. 19.09.2005: *Tragedy in Black and White*. In: The New York Times: 25
- Lanoy, P. 09.08.2003: *La France est-elle encore un pays tempéré?* In: Le Figaro: 8,9
- Le Figaro 16.01.2004: *Une canicule tous les deux ans*. 14
- Le Monde 22.08.2003: *Chirac à l'épreuve*.
- Lepage, C. 25.11.1997: *Les raisons d'une démobilisation*. In: Le Monde: 17
- Libération 1989: *La Terre perd la boule*. **Hors Série N°1812**
- Lipschutz, R. D. 1992: *Reconstructing World Politics: The Emergence of Global Civil Society*. Millennium: Journal of International Studies **21**
- Loske, R. 1996: *Klimapolitik*. Marburg: Metropolis
- Mamou, Y. 13.09.2003: *La solidarité avec les plus âgés, toujours au fondement de la famille*. In: Le Monde
- Martin, Y. 1990: *Rapport du Groupe Interministériel sur l'Effet de Serre*. online: [http://www.cgm.org/rapports/cd-rom/CD-Yves-Martin/b-Effet de serre/table des matieres effet de serre.html](http://www.cgm.org/rapports/cd-rom/CD-Yves-Martin/b-Effet%20de%20serre/table%20des%20matieres%20effet%20de%20serre.html)
- Martin, Y. 1992: *Prévenir le risque du changement de climat par une taxe sur l'énergie fossile. (note du GIES du 13-03-1992)*. online: [http://www.cgm.org/rapports/cd-rom/CD-Yves-Martin/b-Effet de serre/table des matieres effet de serre.html](http://www.cgm.org/rapports/cd-rom/CD-Yves-Martin/b-Effet%20de%20serre/table%20des%20matieres%20effet%20de%20serre.html)
- Mühe, U. 2002: *Die zweite Flut*. In: Die große Flut. Unser Klima, unsere Umwelt, unsere Zukunft. J Kachelmann (Ed). Reinbek bei Hamburg: Rowohlt: 23-28.
- Nationale Nachhaltigkeitsstrategie 2002: *Perspektiven für Deutschland*, online: [http://www.bundesregierung.de/Anlage587386/pdf\\_datei.pdf](http://www.bundesregierung.de/Anlage587386/pdf_datei.pdf)
- Pear, R. and H. Chmela 16.10.2005: *Thousands Attend Rally in Washington, Seeking Greater Power for African-Americans*. In: The New York Times: 33
- Quirion, P. 2004: *La politique climatique française reste en plan - version provisoire 03/06/04*. Global Chance, online: [http://www.centre-cired.fr/perso/quirion/quirion\\_GC.pdf#search=%22GIES%20fonctionnaires%20%22e%20ffet%20de%20serre%22%22](http://www.centre-cired.fr/perso/quirion/quirion_GC.pdf#search=%22GIES%20fonctionnaires%20%22e%20ffet%20de%20serre%22%22)
- Rivlin, G. 03.12.2005: *New Orleans Election in Doubt*. In: The New York Times: 15

- Roqueplo, P. 1991: *L'expertise scientifique: convergence ou conflit des rationalités*. In: Environnement, science et politique: les experts sont formels. J Theys (Ed). Paris: GERMES: 13:43-80.
- Roqueplo, P. 1992: *L'expertise scientifique, consensus ou conflit?* In: La Terre outragée. Les experts sont formels! J Theys und B Kalaora (Eds). Paris: Éditions autrement: 157-170.
- Roqueplo, P. 1993: *Climats sous Surveillance: Limites et Conditions de l'Expertise Scientifique*. Paris: Economica
- Schröder, G. 2002a: *Rede des deutschen Bundeskanzlers*. Weltgipfel für nachhaltige Entwicklung am 2.September 2002 in Johannesburg
- Schröder, G. 2002b: *Rede von Bundeskanzler Gerhard Schröder*. Kongress des Rates für Nachhaltige Entwicklung "Strategie für Deutschland - Auftrag für Johannesburg" am 13.Mai 2002, Berlin
- Schuppert, G. F. (Ed) 2006: *The Europeanisation of Governance*. Nomos.
- Sloterdijk, P. 2006: *Im Weltinnenraum des Kapitals. Für eine philosophische Theorie der Globalisierung*. Frankfurt am Main: Suhrkamp
- Sontag, D. 02.12.2005: *Months After Katrina, Bittersweet Homecoming in the 9th Ward*. In: The New York Times: 20
- Sorensen, G. 2004: *The Transformation of the State: Beyond the Myth of Retreat*. Houndmills and New York: Palgrave Macmillan
- Stadelmann, B. 12.08.2007: *Heute scheint die Sonne wieder*. In: Kölnische Rundschau
- Strange, S. 1996: *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge: Cambridge University Press
- Stuttgarter Nachrichten 11.08.2007: *Wunder in Sachsen - Wiederaufbau nach dem Weltuntergang*.
- TIME Magazine 02.01.1989: *Endangered Earth, Planet of the Year*. **133(1)**
- Underdal, A. 1994: *Leadership theory: rediscovering the arts of management*. In: International Multilateral Negotiating: approaches to the management of complexity. IIASA und Jossey-Bass (Eds). San Francisco: 178-197.
- Vanlerberghe, C. 30.10.2003: *D'autres canicules à venir*. In: Le Figaro: 10
- Young, O. R. 1991: *Political Leadership and Regime Formation: On the Development of Institutions in International Society*. International Organization **45(3)**: 281-308
- Zilius, J. and R. Loske 2007: *Vorreiter um jeden Preis? Konzepte gegen die Klimakrise. Eine Debatte*. Internationale Politik **62(2/Feb)**: 54-59